



Ouverture du Dr. Remi Allah-Kouadio, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de Côte d'Ivoire

Depuis plusieurs années, la situation des données statistiques environnementales occupait très peu de place dans les affaires de l'Etat. Aujourd'hui, nul ne peut prétendre connaître l'état actuel du pays, en général, et des questions environnementales, en particulier. Or, la mise en œuvre d'une bonne politique de gouvernance et de gestion des problèmes environnementaux exige des statistiques fiables et récentes avant toute action.

Dans sa perspective de devenir un pays émergent d'ici à 2020, la Côte d'Ivoire se doit d'évaluer annuellement toutes les actions de développement mises en œuvre par tous les secteurs d'activités, notamment dans celui de l'environnement. Cette évaluation ne saurait se faire sans la production d'information environnementale permettant d'établir une photographie de notre pays et nécessaire à toute prise de décision.

Telle est la problématique de l'une des priorités du Programme National de Développement (PND 2016-2020) du Président de la République qui exige la collecte de données et d'informations fiables et récentes avant toute action.

Cette volonté politique s'est traduite par la mise en place d'un projet dénommé « Projet d'Urgence de Production de Statistique de Base (PUPSB) dans tous les secteurs d'activité dont celui de l'environnement, afin de combler ce vide préjudiciable à la bonne planification des actions.

Cette stratégie d'approche du développement interpelle le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD) qui, dans le cadre d'une bonne gestion des questions environnementales, a pris l'initiative de mettre en place un Système d'Information Environnementale (SIE) capable de guider le choix d'une bonne politique de développement durable et de favoriser une gestion optimale des questions environnementales et en particulier les changements climatiques.

C'est donc le lieu d'encourager la coordination du projet de mise en place d'un Système d'Information Environnementale à faire aboutir à succès ce dispositif pour le partage et la mise à disposition des données sur l'environnement et les changements climatiques des secteurs disposant des informations environnementales dont les résultats attendus pourront permettre aux décideurs d'élaborer et de mettre en œuvre leurs politiques respectives en matière d'environnement et de développement durable.

La réalisation de ce projet en Côte d'Ivoire sera une aide incontournable à la prise de décision et à la mobilisation de moyens financiers pour un développement durable, c'est-à-dire une gestion environnementale, économique et sociale durable du pays, dans un contexte de bonne gouvernance.

Remi ALLAH KOUADIO

**Ministre de l'Environnement et du Développement Durable
Côte d'Ivoire**

